



MEUSE NATURE ENVIRONNEMENT

9 allée des Vosges – 55000 BAR LE DUC

☎ 03-29-76-13-14 Fax 03-29-76-83-68 – Courriel : mne.asso@wanadoo.fr

Bar-le-Duc, le 05 novembre 2013

Monsieur François Simonet,
Président de Meuse Nature Environnement

Monsieur le Président du CLIS de BURE
18, Avenue Gambetta - Quartier des entrepreneurs
55000 BAR LE DUC

Objet : Ressources géothermiques à Bure

Pièces jointes : - copie du courrier MNE à destination du CLIS en date du 27 mai 2013
- copie du courrier de MIRABEL-LNE à Monsieur le Préfet de la Région Lorraine

Monsieur le Président,

Après l'assemblée générale du CLIS du 04 novembre 2013 et à la suite de notre courrier du 27 mai 2013 (en pièce jointe), nous souhaitons vous faire part ainsi qu'aux membres du CLIS des remarques suivantes :

- **Concernant la ressource géothermique :**

Comme nous le pressentions fortement (cf. notre courrier en pièce jointe à Monsieur le Préfet de la Région Lorraine dans le cadre de notre contribution au Schéma Régional Climat Air Energie – SRCAE), l'existence d'une ressource géothermique intéressante et exploitable a bien été confirmée par le bureau d'étude GEOWATT.

Les travaux d'investigation et de qualification de la ressource géothermique doivent donc être poursuivis et élargis, d'une part en raison de l'incompatibilité entre cette ressource et un enfouissement des déchets radioactifs (cf. Guide de sureté de l'Autorité de Sureté Nucléaire – ASN), et d'autre part en raison des perspectives de développement économique qu'elle ouvre pour le territoire.

En conséquence, nous demandons que le CLIS :

- missionne d'urgence un bureau d'étude indépendant tel que GEOWATT pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière,
- exige immédiatement de l'ANDRA le financement par d'un forage complémentaire pour caractériser la ressource géothermique en quantité et qualité, dans le Buntsandstein mais aussi à des profondeurs plus importantes (bassin permien de 2800 mètres d'épaisseur sous la région de Bure) *demande déjà exprimée dans notre courrier du 27 mai 2013*
- associe toutes les structures du CLIS qui ont mis cette question de la géothermie en débat, au groupe de travail qui aura pour mission la rédaction du cahier des charges et le suivi du nouveau forage et de l'étude de faisabilité, pour garantir la stricte impartialité des travaux.

- **Concernant le développement économique local :**

Contrairement à ce qui a parfois été affirmé par certains intervenants à l'Assemblée Générale du 04 novembre 2013 – *et les historiens le savent bien* – ce n'est pas l'homme qui attire la ressource mais l'inverse : les communautés humaines se sont toujours installées près des points d'eau et des sources d'énergie. Témoins, par exemple, le développement de l'industrie sidérurgique grâce au charbon et minerais en Lorraine ou plus récemment les implantations gazières russes dans le désert sibérien. En conséquence, la priorité est bien de préciser rapidement la ressource géothermique.

Par ailleurs, le développement économique du territoire promis dans le cadre de l'accompagnement du projet CIGEO n'est pas à la hauteur des promesses (cf. les critiques à peine voilées des Chambres de Commerce et d'Industrie et les inquiétudes exprimées par les Chambres d'Agriculture). Le discours de l'ANDRA oublie aussi complètement les conséquences négatives qu'aurait un tel projet sur le secteur économique et l'image de nos territoires. Que deviendront les milliers d'emplois existants liés à l'agro-alimentaire (plus de 10000 emplois directs en Meuse et Haute-Marne) et au tourisme si le projet CIGEO est réalisé, sans même parler des conséquences catastrophiques d'un éventuel accident sur l'économie lorraine, champ-ardennaise et française ? Pour un emploi promis par le projet CIGEO, combien d'emplois existant pourraient-être perdus ?

Dès lors, du fait même de l'existence d'une ressource géothermique exploitable et en plein débat national sur la transition énergétique, les citoyens et les acteurs politiques et économiques de Lorraine et de Champagne-Ardenne sont appelés à construire un projet de développement local valorisant cette ressource énergétique renouvelable (activités industrielles, agricoles et tertiaires liées à la production de chaleur et d'électricité) et à la protéger pour l'avenir.

En conséquence, nous demandons que le CLIS réunisse rapidement son Conseil d'Administration (sous quinzaine ?) pour :

- tirer toutes les conclusions de l'assemblée générale du 04 novembre quant à la géothermie,
- mais aussi mettre en place une expertise extérieure, indépendante et transparente, sur les questions que soulèvent par les travaux de l'ANDRA sur l'enfouissement des déchets radioactifs, celles-ci s'étant décrédibilisées sur les questions liées à la géologie et la géothermie mais aussi sur les risques inhérents au projet CIGEO (risques niés ou sous-estimés).

<http://pandor.at/fr/dangers>

Vous remerciant de porter à cette demande une très grande attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations associatives.

Pour Meuse Nature Environnement,
membre suppléant au CA du CLIS de Bure

Le Président,

